

DTPE vous apporte conseils techniques et gestion de projets pour des biens immobiliers en logements ou bureaux et activité.

Audit avant acquisition ou location

Les immeubles anciens ont des niveaux de qualité très variables. Leur coût d'exploitation peut être très différent selon leur état général et les choix techniques initiaux. Les obligations réglementaires d'entretien ne sont que rarement parfaitement respectées.

Un audit général complété par les vérifications de conformité des contrôles obligatoires ainsi qu'une analyse de la qualité de l'entretien du bâtiment dans son ensemble (gros œuvre, étanchéité, chauffage - climatisation et électricité principalement) peut éviter bien des surprises désagréables et onéreuses.

Représentation ou assistance technique du propriétaire ou locataire

Pour vos négociations, gestion de contentieux, ou management de projets, nous vous apportons l'expertise technique pour mieux défendre vos intérêts.

Ne prenez pas de risques inutiles

Les coûts d'une étude ou d'une assistance technique représentent un très faible pourcentage de votre investissement et évitent des erreurs dont le coût global peut s'avérer très élevé sur le long terme.

